

# Évaluation des opérations dans l'Arctique

## Aperçu du programme

Les activités du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) dans l'Arctique ont été orientées par la politique de défense du Canada de 2017 : *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE) qui engage les FAC à améliorer leurs ressources dans l'Arctique grâce à des initiatives d'opérations dans la région et à s'adapter à l'environnement de sécurité en évolution. Les initiatives comprennent une directive pour améliorer la mobilité, la portée et la présence des FAC dans l'Arctique à long terme et pour collaborer avec les partenaires de la région.

1

La position des opérations des FAC leur permet-elle de contrer les menaces futures dans l'Arctique?

2

Les rôles et les responsabilités des FAC pour les opérations dans l'Arctique sont-ils clairement définis?

3

Les opérations des FAC dans l'Arctique sont-elles efficaces dans le cadre de la préservation et de la protection de la région canadienne?

## Portée de l'évaluation

L'évaluation des opérations dans l'Arctique s'est axée sur l'environnement opérationnel futur de l'Arctique, sur la définition des rôles claire pour les opérations dans la région et sur l'efficacité des opérations des FAC pendant la période de 2018 à 2022.

Plusieurs événements qui ont eu lieu à l'extérieur de la période d'évaluation, notamment les feux de forêt survenus dans les Territoires du Nord-Ouest en 2023 et l'incident du ballon de surveillance de 2023, seront également évalués en raison de leur importance. Tout au long de l'évaluation, la PSE a été le document principal en matière de politique de défense. Toutefois, le référencement à la mise à jour de la politique de défense de 2024, *Notre Nord, fort et libre : Une vision renouvelée pour la défense du Canada* (NNFeL), a été indiqué lorsque c'était possible.

La structure de l'évaluation était fondée sur les trois questions principales et elle s'est appuyée sur les cinq fonctions opérationnelles (commandement, détection, action, protection et maintien en puissance) pour mesurer l'efficacité des opérations des FAC. L'évaluation a également tenu compte de la présence des FAC dans l'Arctique et de la position des opérations des FAC pour contrer adéquatement les menaces futures dans la région.

Aux fins de la présente évaluation, l'Arctique canadien se définit comme la zone de responsabilité (Zresp) de la Force opérationnelle interarmées (Nord) [FOIN]. L'évaluation des opérations des FAC dans l'Arctique a été entreprise conformément à la *Politique sur les résultats* de 2016 du Conseil du Trésor. Il s'agit de la première évaluation des opérations dans l'Arctique.

## Le consensus sur les futures menaces à la sécurité dans l'Arctique auxquelles les FAC devront faire face est minime.

Selon les données probantes, il n'y a pas de menace militaire immédiate dans la région de l'Arctique.

L'évaluation a permis d'établir que, pour l'instant, il n'y a pas de menace militaire visant la souveraineté du territoire canadien. Toutefois, il est important de noter que la Russie possède des ressources militaires dans l'Arctique qui pourraient être utilisées contre les cibles de la région canadienne. D'autres préoccupations ont été soulignées, notamment la fonte des glaces qui rend l'Arctique de plus en plus accessible et qui pourrait mener à une augmentation des présences étrangères dans la région canadienne. Les états adversaires peuvent essayer de se tailler une place au Canada au moyen d'investissement, de partenariats et d'interférence dissimulés dans les prises de décision du gouvernement. Par ailleurs, les cyberattaques orchestrées par des intervenants étrangers sur des infrastructures essentielles en Arctique constituent également une menace émergente. Les preuves montrent que, bien que ces activités ne fassent pas partie de la sphère des menaces militaires, elles peuvent servir aux adversaires comme moyen d'obtenir le contrôle des ressources et des biens stratégiques dans l'Arctique.

Plusieurs sources de données montrent que le futur rôle des FAC dans l'Arctique n'est pas bien défini puisqu'il n'y a pas d'orientation claire qui résume les responsabilités des FAC pour contrer les menaces émergentes dans la région. Toutefois, il y a des menaces **envers** l'Arctique qui proviennent de l'extérieur de la région, comme des répercussions environnementales causées par des vaisseaux étrangers qui circulent dans les eaux arctiques canadiennes. Il y a également des menaces, qui, bien qu'elles ne visent pas l'Arctique, **y passent** (p. ex., les missiles intercontinentaux). Les menaces **dans** l'Arctique proviennent de l'intérieur de la région comme des infrastructures importantes (p. ex., des aérodromes) qui sont menacées par le dégel du pergélisol. Il existe également des menaces, comme les changements climatiques, qui proviennent de l'extérieur de l'Arctique, mais qui ont des répercussions directes sur la région elle-même par le biais de conditions météorologiques extrêmes.

Si elles n'ont pas une bonne compréhension et une perception apparente de leur futur rôle et des menaces auxquelles elles devront faire face, les FAC ne peuvent pas entreprendre des investissements nécessaires qui permettraient de défendre la sécurité et la souveraineté de l'Arctique canadien. Malgré les investissements du Canada pour améliorer les capacités opérationnelles des FAC dans l'Arctique, y compris ceux annoncés dans la politique NNFeL, certains écarts subsisteront (voir la discussion à cet effet dans l'analyse approfondie et le coup d'œil sur l'avenir).

## La gravité des répercussions d'un climat de plus en plus rigoureux sur l'ensemble du pays n'est pas reflétée dans la politique de sécurité et de défense du Canada.

Bien que les changements climatiques soient l'une des plus grandes menaces pour l'Arctique, plusieurs s'entendent sur le fait que le Canada n'a pas de politique de sécurité et de défense détaillée pour répondre aux futures menaces dans l'environnement évolutif de la région.

Les trois quarts des répondants au sondage sont d'accord avec le fait que les facteurs environnementaux émergents (changements climatiques) pourraient avoir des répercussions sur les opérations dans l'Arctique. D'autres sources de données montrent que les changements climatiques dans l'Arctique sont susceptibles d'agir comme amplificateurs des menaces et qu'ils auront diverses incidences sur les capacités opérationnelles des FAC dans la région. Notamment, les FAC pourraient avoir à répondre à plus de demandes d'aide à cause de catastrophes naturelles et elles pourraient devoir faire face à la dégradation des infrastructures en raison du dégel du pergélisol, etc.



## Principales constatations

### L'approche en matière de défense dans l'Arctique est fragmentée en raison du manque d'objectifs clairs.

Les documents de haut niveau offrent un cadre aux opérations dans l'Arctique, mais ils offrent peu d'objectifs clairs, mesurables et quantifiables en matière de défense dans la région.

Les directives stratégiques des FAC proviennent du *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord* du gouvernement du Canada ainsi que des politiques PSE et NNFEL qui établissent les objectifs et les rôles des FAC dans l'Arctique. Le Cadre stratégique a un objectif pour l'Arctique et c'est par le biais de la PSE et maintenant de la NNFEL que les FAC sont invitées à collaborer avec les partenaires de l'Arctique et à accroître leur présence dans l'Arctique à long terme.

La définition d'une présence suffisante dans l'Arctique n'est pas claire. Les opérations et les exercices des FAC dans l'Arctique montrent leur visibilité et leur présence passagère. Par exemple, pendant la période d'évaluation, il y a eu en moyenne 12 opérations et exercices réalisés dans l'Arctique par an. De plus, la présence tenace des FAC dans l'Arctique est demeurée stable pendant la période d'évaluation, il y avait environ 2 021 réservistes et 308 militaires de la Force régulière. Sans objectif mesurable, il est impossible de déterminer si les FAC répondent à l'orientation de la PSE.

En raison du manque d'orientation stratégique, les objectifs opérationnels des FAC dans l'Arctique ne sont pas clairs. Au sein de la structure de commandement et de contrôle des FAC, le Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) est le quartier général responsable de la plupart des opérations au Canada et ailleurs dans le monde. Bien que le COIC a la responsabilité de planifier des opérations, le manque d'orientation stratégique pour la région de l'Arctique signifie que les FAC sont mises aux défis de mettre en œuvre des objectifs opérationnels ou de soutenir une vision plus large.



47 %

des répondants au sondage sont en désaccord avec le fait que les FAC ont une stratégie claire et bien définie en place pour orienter les opérations dans l'Arctique.

**L'orientation stratégique à l'échelle des éléments des FAC révèle une approche, dans le cadre des opérations dans l'Arctique, qui est fragmentée et qui est marquée par des références désuètes et un manque d'uniformité dans les politiques et les objectifs de chacun.**



#### Observations

Un exercice d'analyse comparative des huit pays de l'Arctique, qui a été réalisé dans le cadre de la présente évaluation, a permis de montrer que les États-Unis et la Suède possèdent des documents d'orientation en matière de défense de l'Arctique. Plus précisément, les États-Unis ont une stratégie qui définit clairement les priorités militaires et celles en matière de défense dans l'Arctique.

En raison du manque d'objectifs opérationnels mesurables pour l'ensemble des FAC dans l'Arctique, la Marine royale canadienne (MRC), l'Aviation royale canadienne (ARC) et l'Armée canadienne (AC) ont élaboré leurs propres approches. Il y a un manque de coordination entre les éléments pour tout ce qui a trait à l'Arctique; Par exemple :

- La MRC et l'AC ont développé leurs propres stratégies autonomes pour l'Arctique alors que l'ARC n'en a pas.
- La MRC et l'AC ont elles-mêmes défini et interprété l'orientation de la politique PSE, ce qui ne correspond pas nécessairement aux directives du chef d'état-major de la Défense.
- Le Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada a publié une stratégie en 2020, intitulée « Au-delà de l'horizon », cependant, elle ne permet pas de déterminer l'Arctique comme une zone d'intérêt dont la pertinence stratégique particulière ou unique est nécessaire au succès des opérations.



#### Importance

Sans une stratégie globale pour mener les opérations dans l'Arctique, les FAC ne sont pas en mesure de définir clairement leur rôle, ce qui cause de l'ambiguïté pour les éléments qui élaborent des plans stratégiques pour l'Arctique. Par conséquent, le manque de directives claires nuit à la détermination et à l'atténuation des menaces actuelles et futures dans la région, ce qui met en évidence le caractère insignifiant des opérations, des exercices et des ressources des FAC dans l'Arctique.



**Recommandation : Élaborer des objectifs opérationnels clairs dans l'Arctique, pour remédier à l'écart dans l'orientation stratégique des FAC.**



## Commandement

### La Force opérationnelle interarmées (Nord) [FOIN] fait face à des difficultés de commandement unique par rapport aux autres forces opérationnelles interarmées.

#### Le recrutement des militaires pour la FOIN est difficile.

Les problèmes connus de recrutement et de maintien en poste des FAC sont d'autant plus présents dans la région de l'Arctique en raison des difficultés particulières de la région, telles que le coût élevé de la vie, les temps d'attente prolongés pour obtenir les avantages accordés aux habitants du Nord et le caractère isolé de la région.

De plus, la priorité en matière de dotation pour la FOIN est classée catégorie B, c'est-à-dire que la Force requiert une dotation de 90 à 95 %. Toutefois, les autres quartiers généraux opérationnels ont une priorité de catégorie A, puisqu'ils requièrent une dotation de 95 à 100 %. Les postes de personnel au commandement opérationnel de la FOIN ne sont pourvus qu'à 67 %, ce qui cause une plus grande dépendance des entrepreneurs et des demandes de renfort pour répondre aux besoins. La situation pose particulièrement un problème dans le cadre des opérations imprévues, puisque le personnel externe de la FOIN a un écart important à surmonter en matière d'entraînement et de familiarité avec l'environnement avant de pouvoir être considéré comme prêt à l'action. Enfin, compte tenu de l'intensification des changements climatiques, le nombre d'opérations imprévues ne peut qu'augmenter, et ainsi accroître davantage le problème du manque de personnel existant.



\*13 % en dessous la moyenne des FAC

#### La FOIN n'est pas responsable de la mise sur pied d'une force.

La FOIN est l'unique quartier général de la force opérationnelle qui n'a pas la responsabilité de la mise sur pied d'une force. La mise sur pied d'une force permet de fournir du soutien opérationnel nécessaire. Par exemple, le commandant de la Force opérationnelle interarmées (Atlantique) remplit une double fonction puisqu'il est également commandant des Forces maritimes de l'Atlantique. Il est au commandement direct de 6 345 militaires qu'il peut affecter selon les besoins des Forces. Cette situation est bien différente des 160 militaires sous le commandement du commandant de la FOIN. Pour compenser, la FOIN dépend du personnel des FAC en affectation temporaire qui proviennent d'autres unités pour mener des opérations dans l'Arctique.



## Détection

### La collaboration avec les partenaires et les alliés permet aux FAC d'atténuer leur capacité de détection limitée en matière de connaissance du domaine de l'Arctique.

#### Il y a des problèmes au niveau de la technologie et de l'équipement de détection et de surveillance.

La connaissance du domaine est une composante essentielle à l'approche du Canada relativement à la sécurité et à la souveraineté dans l'Arctique. Toutefois, la surveillance de la région est clé pour déterminer et contrer les menaces. L'évaluation a permis de constater qu'il n'y a que 46 installations actives de Système d'alerte du Nord par radar pour l'ensemble du Nord canadien, et elles tiennent compte de 40 % de la superficie terrestre canadienne. Les satellites radars ont une portée limitée en raison de la courbe de la terre dans l'Arctique, et certains renseignements recueillis sont de nature délicate et ne peuvent être partagés avec les partenaires internes et externes sans les autorisations appropriées.

#### Afin de combler les écarts en matière de connaissance du domaine des FAC, ces dernières collaborent régulièrement et continuellement avec les partenaires, les intervenants et les alliés dans l'Arctique à divers échelons stratégiques et tactiques, ainsi qu'avec les collectivités autochtones de l'Arctique et du Nord.



des répondants au sondage sont en désaccord avec le fait que les ressources en matière de surveillance offrent aux FAC une prise de conscience opportune, précise et pertinente des menaces à l'Arctique.

Plusieurs répondants au sondage et en entrevue sont d'accord avec le fait que les FAC ont entrepris des efforts de collaboration et de mobilisation continue avec les partenaires et les intervenants dans l'Arctique, y compris les collectivités autochtones des régions nordiques et arctiques. Les Rangers canadiens constituent une présence militaire continue dans les collectivités nordiques et arctiques et ils offrent aux FAC une connaissance de la situation et une aide sur le terrain dans le cadre des opérations militaires nationales.

Depuis 2018, plus de 198 initiatives de collaboration ont été entreprises, notamment...



21

initiatives de mobilisation pour appuyer l'Op NANOOK



144

lettres annuelles



33

initiatives de collaboration pour soutenir les activités imprévues non visées par les lettres annuelles

La participation active des FAC dans diverses initiatives de mobilisation comprend également la collaboration avec d'autres ministères fédéraux, des alliés, des partenaires ainsi que divers comités et conseils en ce qui concerne la sécurité et la défense de l'Arctique. L'examen des données du programme de la FOIN a révélé 198 initiatives de collaboration avec les collectivités autochtones et les gouvernements du Nord depuis 2018.



## Action

### **Les opérations imprévues ne reflètent pas adéquatement les besoins imprévus en manœuvrabilité opérationnelle des FAC dans l'Arctique.**

L'Op NANOOK est l'exercice d'entraînement des FAC dans le Nord ayant la plus haute visibilité. La plus grande composante de l'Op NANOOK se déroule à la fin de l'été. Les difficultés hivernales telles que l'absence de soutien maritime et la nécessité d'avoir de l'équipement résistant aux froids extrêmes ne sont pas prises en considération pendant cette période. Ce calendrier pourrait limiter les capacités opérationnelles des FAC dans l'Arctique lorsque ce n'est pas l'été.

**En raison de tâches plus prioritaires et de problèmes d'équipement, l'Op NANOOK dépend de la passation de marchés pour assurer sa manœuvrabilité.**

Les opérations dans l'Arctique sont dotées de ressources modestes puisqu'elles sont en concurrence avec les autres priorités des FAC. Les ressources limitées touchent les opérations de plusieurs façons, surtout lorsqu'il est question d'équipements pour la planification de l'Op NANOOK. Plus précisément, les données du programme montrent que les quelques autoneiges opérationnelles (58 en état de fonctionner sur un total de 102) sont utilisées pour l'entraînement collectif dans le but d'être préparées pour soutenir les opérations nationales. Le COIC atténue ces difficultés avec la passation de marchés pour obtenir davantage de soutien. Bien que cela permette la réussite des opérations prévues dans l'Arctique, habituellement, les FAC ne dépendent pas d'entrepreneurs pour les opérations rapides et imprévues, elles doivent plutôt affecter des ressources et des capacités, au besoin.

La solution aux problèmes de l'Op NANOOK est la passation des marchés, puisque la moitié du financement pour l'opération est consacré au transport par voie aérienne et à la location d'équipement. Les dépenses dans ces domaines se sont accrues pendant la période d'évaluation (à l'exception de l'année 2020-2021 en raison de la COVID-19), elles ont passé de 47 % en 2018-2019 à 66 % en 2022-2023.



Opération NUNALIVUT 2018 à Resolute, au Nunavut, le 6 mars 2018.  
Photo : Maître de 2<sup>e</sup> classe Belinda Groves, technicienne en imagerie de la Force opérationnelle YK01-2018-0018-0011

Année	Fonds pour le transport par voie aérienne et la manœuvrabilité	Financement total de l'Op NANOOK	Pourcentage du financement affecté à la passation de marchés
AF 2022-2023	6 494 100 \$	9 905 000 \$	66 %
AF 2021-2022	5 885 360 \$	8 860 000 \$	66 %
AF 2020-2021	1 411 403 \$	4 159 500 \$	34 %
AF 2019-2020	3 914 365 \$	6 850 000 \$	57 %
AF 2018-2019	3 083 696 \$	6 500 000 \$	47 %
Remarque : AF signifie année financière.			<b>Moyenne</b>
			<b>54 %</b>

### **Il n'y a aucune indication que les leçons retenues des séries d'Op NANOOK précédentes ont été ajoutées aux objectifs aux fins de suivi des prochaines opérations dans l'Arctique.**

Un programme des leçons retenues robuste est essentiel pour conserver les connaissances de l'organisation et s'assurer que les opérations, prévues ou imprévues, peuvent être exploitées pour en obtenir des renseignements importants qui serviront à améliorer les futures opérations. Les répondants ont indiqué que les FAC ont de la difficulté à tirer parti des leçons retenues de l'Op NANOOK en raison des problèmes d'effectif. Le rapport sur les leçons retenues du COIC mentionne également que : « bien que des expériences ou des activités opérationnelles comme l'Op NANOOK sont réalisées depuis plusieurs années dans l'Arctique, chaque nouvelle mission dans le cadre de l'Op NANOOK semble partir sans aucune connaissance de base sur l'Arctique. » Ce constat pourrait avoir des répercussions négatives sur la capacité des FAC à connaître ses futurs besoins.

## Importance

Les FAC doivent s'entraîner comme si elles participaient à des missions afin de déterminer les écarts opérationnels pertinents et d'y remédier. Si les FAC ne tirent pas parti des leçons retenues, elles ne seront jamais en mesure d'améliorer leurs capacités dans l'Arctique.



**Recommandation :** Incorporer les leçons retenues des missions prévues et imprévues dans les opérations futures.

## Principales constatations



## Protection et maintien en puissance

**Les infrastructures des FAC dans l'Arctique sont limitées et elles se détériorent; toutefois, on ignore l'état exact.****Le manque d'infrastructure dans l'Arctique nuit à la capacité des FAC d'opérer dans la région.**

Les infrastructures des FAC dans le Nord sont toutes éloignées et elles n'offrent qu'un soutien limité pour les grosses missions ou les déploiements durables. Le problème est d'autant plus compliqué puisque l'outil d'évaluation de l'infrastructure des FAC (indice de l'état des installations) montre que les conditions des infrastructures dans l'Arctique sont sous la moyenne et que, sans intervention, il sera bientôt question de détérioration excessive.

Les preuves démontrent que les infrastructures d'aérodrome actuelles sont vieillies, ce qui peut nuire aux capacités opérationnelles des FAC. Parmi les 102 aérodromes en Arctique, moins de 48 % peuvent accueillir le polyvalent CC130 Hercules. De plus, seuls 13 % des aérodromes en Arctique peuvent accueillir le CC177 Globemaster. Il est impossible pour certains avions d'atterrir en raison de la longueur insuffisante des pistes et de la composition de gravier de ces dernières. Les répondants au sondage ont mentionné le besoin d'adapter les infrastructures, soit d'asphalte les pistes pour permettre aux plus gros avions d'opérer dans le Nord. Dans les faits, 58 % des répondants au sondage sont en désaccord avec le fait que les infrastructures de transport des FAC répondent aux besoins opérationnels en Arctique. Le développement des infrastructures est essentiel pour maintenir les opérations nordiques et assurer la sécurité dans l'Arctique dans les années à venir.



Opération NUNALIVUT 2017, à Hall Beach, au Nunavut, le 25 février 2017.  
Photo : Maître de 2<sup>e</sup> classe Belinda Groves, technicienne en imagerie de la Force opérationnelle YK-2017-014-002

**Importance**

En raison de l'éloignement et des conditions météorologiques extrêmes, les infrastructures en Arctique occupent un rôle central en ce qui a trait à la capacité des FAC d'opérer dans la région et d'y maintenir un effectif. La compréhension de l'état des infrastructures dans l'Arctique soutient la planification stratégique et l'efficacité opérationnelle grâce à la détermination des écarts qui peuvent avoir des répercussions sur les opérations des FAC.

**81 % des ressources ont plus de 30 ans.**



45 ans

**38 % des bâtiments ont plus de 50 ans.**

Âge moyen des infrastructures dans l'Arctique.

**L'incapacité des FAC à construire et à protéger leurs propres infrastructures a des répercussions négatives sur leurs capacités de protection, de maintien en puissance, de détection, d'action et de commandement.**

La capacité des FAC à maintenir et à accroître sa présence dans la région de l'Arctique est limitée par sa capacité à héberger ses effectifs. Plus de la moitié des répondants au sondage (56 %) sont en désaccord avec le fait que les bâtiments existants des FAC répondent aux besoins opérationnels en Arctique. Le manque de logements adéquats et la rareté des ressources locales ont une incidence négative sur la capacité des FAC à maintenir un effectif dans l'Arctique pendant des périodes prolongées.



**Recommandation :** Afin d'avoir une compréhension approfondie de l'état des infrastructures des FAC dans l'Arctique, il est nécessaire de réaliser un inventaire complet et une analyse exhaustive pour tenir compte des futurs besoins.

## Analyse approfondie et coup d'œil sur l'avenir

### Contexte

Tel qu'il a déjà été noté, l'évaluation des opérations dans l'Arctique tient compte de la période de 2018 à 2022. Par conséquent, elle n'a pas pris en considération les investissements futurs qui ont été annoncés dans la mise à jour de la politique de défense NNFeL, publiée en avril 2024. Étant donné la présentation en temps opportun de la nouvelle vision du MDN et des FAC, une analyse supplémentaire a été menée après la conclusion de la présente évaluation. L'objectif était de comparer les investissements liés à l'Arctique aux cinq fonctions opérationnelles pour déterminer comment ces nouveaux investissements peuvent atténuer certaines des difficultés existantes et pour détailler les risques résiduels anticipés. Bien que la NNFeL fournit des détails concernant plusieurs investissements qui pourraient être avantageux pour les opérations dans l'Arctique au cours des 20 prochaines années, ce ne sont pas tous ces investissements qui ont un lien direct avec la région. L'analyse suivante est axée uniquement sur les ressources qui ont un potentiel pour améliorer les opérations dans l'Arctique de façon directe.



### Commandement

#### Investissements :

- Le Commandement du personnel militaire doit évaluer les problèmes de dotation et créer des incitatifs aux affectations à la FOIN (initiative FOIN – aucun calendrier défini).

#### Écart résiduel :

- En l'absence d'un investissement définitif et d'un échéancier, la pénurie de personnel pour les affectations à la FOIN risque de perdurer.
- La FOIN continuera de manquer de soutien en matière de générateurs de force, malgré la proposition des changements à la dotation.

**La FOIN fait face à des difficultés uniques que les autres forces opérationnelles interarmées ne connaissent pas, particulièrement en ce qui concerne la dotation. Il est nécessaire d'affecter du personnel à l'Arctique pour soutenir les opérations des FAC à long terme dans la région.**

En raison du manque de ressources des FAC dans l'Arctique, il est nécessaire d'affecter du personnel à la région pour soutenir le déroulement des opérations. Les besoins en matière d'opérations imprévues et d'opérations de recherche et de sauvetage pour répondre aux catastrophes naturelles augmenteront à cause des changements climatiques qui s'intensifient, ce qui ne fera qu'accroître les pénuries de personnel actuelles.



### Détection

#### Investissements :

- Le Canada a l'intention de dépenser 38,6 milliards de dollars pour la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD). Un financement (6,9 G\$) a été prévu pour la modernisation des systèmes de surveillance canadiens, y compris pour les systèmes de radar transhorizon des régions arctique (capacité opérationnelle totale [COT] 2031) et polaire (COT 2033) et les systèmes radars de surveillance spatiale améliorés (COT 2036).
- La politique NNFeL indique que le Canada construira une nouvelle station terrière en Arctique pour améliorer les capacités des FAC à détecter et à déjouer les menaces ainsi que pour informer les alliés de ces dernières.
- De plus, la politique stipule que, d'ici les 20 prochaines années, le Canada acquerra des capteurs maritimes qui seront déployés par les Navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique en plus de remettre en état et moderniser les capteurs maritimes fixes existants afin d'assurer la détection et la surveillance des océans. Ils seront utilisés pour surveiller les approches maritimes du Canada, notamment dans l'Arctique.

#### Écart résiduel :

- Les stations radars actuelles dans l'Arctique n'ont pas accès à la technologie transhorizon, qui offre une portée accrue à plus basse altitude, ce qui limite les capacités de surveillance. L'écart persistera jusqu'à ce que les nouveaux systèmes soient opérationnels, y compris la station terrière.
- Jusqu'à ce que l'ensemble des capteurs maritimes soient déployés, le manque de connaissance du domaine arctique continuera de nuire aux capacités opérationnelles.

**Les opérations prévues ne tiennent pas compte des besoins imprévus en matière de manœuvrabilité des opérations des FAC dans l'Arctique. En raison de tâches plus prioritaires et de problèmes d'équipement (p. ex., manœuvrabilité au sol et soutien en transport par voie aérienne limité), l'Op NANOOK dépend de la passation des marchés.**

Dans le cadre des opérations imprévues, les FAC affectent des ressources et des capacités au besoin, ce qui rend le recours à la passation de marchés plus difficile.

La différence entre les opérations prévues et imprévues pose des problèmes en matière de coordination du transport par voie aérienne et du maintien en puissance, ce qui nuit aux capacités des FAC de mener efficacement les opérations imprévues.



### Action

#### Investissements :

- La politique NNFeL oriente le MDN et les FAC à évaluer des options pour l'acquisition de nouveaux véhicules adaptés à la glace, la neige et la toundra.
- La politique NNFeL oriente le MDN et les FAC à évaluer des modifications aux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique pour permettre à ces bâtiments à embarquer et opérer des hélicoptères maritimes.

#### Écart résiduel :

- L'évaluation des options de la politique NNFeL ne garantira pas nécessaire l'acquisition d'une capacité puisqu'il n'y a pas de calendrier fixe ni d'obligation qui s'y rattache.
- Tant que des ressources n'auront pas été déterminées et sélectionnées pour répondre à l'écart de manœuvrabilité, la dépendance des passations de marché pour soutenir l'Op NANOOK demeure un problème non résolu tant pour l'écart des capacités et que des ressources, lequel persiste également dans le cadre des opérations imprévues.

**L'éloignement et les conditions météorologiques extrêmes en Arctique ne font que souligner davantage le rôle central des infrastructures en ce qui a trait à la capacité des FAC d'opérer dans la région (p. ex., les difficultés liées aux transports par voie aérienne en raison des pistes d'atterrissement trop courtes ou en gravier) et d'y maintenir un effectif (p. ex., le manque d'installations en matière d'hébergement et la rareté des ressources locales).**

Les conditions des infrastructures dans l'Arctique sont sous la moyenne et que, sans intervention, il sera bientôt question de détérioration excessive. De plus, sans infrastructure adéquate, il y a un risque d'effets négatifs sur les opérations dans l'Arctique puisque seul un nombre limité de personnels peut être maintenu dans la région.



### Protection et maintien en puissance

#### Investissements :

- Conformément à la politique NNFeL, le gouvernement du Canada a l'intention de dépenser 218 millions de dollars au cours des 20 prochaines années pour les centres d'opérations dans le Nord pour mieux assurer la souveraineté du Canada et mettre en place une plus grande présence, en tout temps, à l'échelle de l'Arctique.
- Le Canada investit 15,68 milliards de dollars pour les infrastructures et les ressources de soutien, y compris les améliorations aux emplacements d'opérations avancés (EOA) du NORAD à Inuvik, à Yellowknife, à Iqaluit et à la Base des Forces armées canadiennes Goose Bay.

#### Écart résiduel :

- L'intention des centres opérationnels est d'accroître la réactivité militaire et d'augmenter la capacité de répondre aux problèmes dans les régions éloignées du Nord à court préavis et pour de plus longues périodes, au besoin.
- Le transport par voie aérienne en Arctique, qui est une capacité à part, demeure un problème à cause des pistes d'atterrissement trop courtes ou en gravier et qui ne peuvent qu'accueillir certains aéronefs.
- Le recours aux entrepreneurs constitue un risque important à la réalisation des améliorations déterminées pour les infrastructures dans l'Arctique.
- L'amélioration des emplacements avancés d'opérations ne répondra pas aux écarts en matière d'infrastructures de soutien opérationnel et de transport par voie aérienne pour les autres emplacements en Arctique.

# Annexe A : Plan d'action de la direction

Recommandation du SMA(Svcs Ex)	Mesure de la direction
<p>1. Élaborer des objectifs opérationnels clairs dans l'Arctique, pour remédier à l'écart dans l'orientation stratégique des FAC.</p>	<p>L'État-major interarmées stratégique (EMIS) accepte la présente recommandation et il a déjà pris des mesures pour faire correspondre l'orientation stratégique dans l'Arctique. L'EMIS reconnaît l'existence des écarts et les importantes possibilités d'amélioration en ce qui concerne l'harmonisation et la synchronisation des ressources et des capacités pour l'ensemble des organisations de niveau 1 (N1).</p> <p><b>Plan d'action de la direction 1.0</b></p> <p>Les FAC travaillent sur l'élaboration d'un plan de campagne stratégique (PCS) pour répondre aux objectifs stratégiques nationaux, y compris dans l'Arctique, du point de vue de l'ensemble du domaine. Le PCS comprend une section qui résumera clairement l'orientation stratégique des objectifs opérationnels propres à l'Arctique. Le PCS fournira des objectifs stratégiques pour les commandements opérationnels afin qu'ils élaborent leurs propres plans de campagne régionaux. Enfin, le PSC sera harmonisé et synchronisé avec les actions, les capacités et la présence des FAC dans l'Arctique.</p> <p><b>Principaux jalons de mise en œuvre</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Achèvement de l'analyse de mission – d'ici le 31 octobre 2024</li><li>2. Consultation avec les N1 et ébauche du PCS – novembre et décembre 2024</li><li>3. Achèvement de l'ébauche du PCS – 28 février 2025</li><li>4. Achèvement de la révision du PCS par les N1 – 31 mars 2025</li><li>5. PCS final et publication – 30 avril 2025</li><li>6. Production continue de plans de campagne opérationnels, suivi et révision du PCS – selon un cycle annuel/un rythme de bataille stratégique.</li></ol> <p><b>Énoncé de risque :</b> Sans une stratégie globale pour mener les opérations dans l'Arctique, les FAC ne sont pas en mesure de définir clairement leur rôle, ce qui cause de l'ambiguïté pour les éléments qui élaborent des plans stratégiques pour l'Arctique. Par conséquent, le manque de directives claires représente un risque à la détermination et à l'atténuation des menaces actuelles et futures dans la région, et met en évidence le caractère insignifiant des opérations, des exercices et des ressources des FAC dans l'Arctique.</p> <p><b>Produit livrable :</b> Élaborer le PCS.</p> <p><b>BPR :</b> EMIS <b>BC :</b> S.O.</p> <p><b>Date cible :</b> Avril 2025</p>

# Annexe A : Plan d'action de la direction

Recommandation du SMA(Svcs Ex)	Plan d'action de la direction
2. Incorporer les leçons retenues des missions prévues et imprévues dans les opérations futures.	<p>Le COIC est partiellement d'accord. Bien que l'adoption des leçons retenues soit un processus complexe et multifactoriel, le COIC est entièrement d'accord qu'elle pourrait être entièrement intégrée à la planification des opérations et dans les activités dans l'Arctique. Le COIC reconnaît qu'il y a des écarts et qu'il y a d'importantes occasions propices à l'amélioration, surtout en ce qui concerne la communication des résultats.</p> <p><b>Jalon 2.1</b> Le COIC élaborera un cadre de mesure de rendement (CMR) des leçons retenues pour les opérations des FAC dans l'Arctique. <b>Produit livrable :</b> CMR des leçons retenues, d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2024.</p> <p><b>Jalon 2.2</b> Le COIC concevra du matériel didactique pour le CMR des leçons retenues et il élaborera une séance d'information uniformisée pour accroître la conscientisation et la compréhension de l'importance d'intégrer les leçons retenues à la planification des opérations. <b>Produit livrable :</b> Matériel didactique pour le CMR des leçons retenues, d'ici le 31 mars 2025.</p> <p><b>Jalon 2.3</b> Le COIC s'assurera que tout le personnel qui entre dans la Zresp FOIN reçoive la séance d'information uniformisée ainsi que le matériel didactique sur les leçons retenues qui en résume l'intégration, y compris les applications des mesures de rendement des leçons retenues. <b>Produit livrable :</b> L'orientation sur leçons retenues de la FOIN doit être signée d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2025.</p> <p><b>Jalon 2.4</b> Le COIC orientera les éléments de mise sur pied d'une force qui participent à l'Op NANOOK afin que l'effectif fournit des leçons retenues pour la collecte active de renseignements sur les sujets assignés en matière d'objectifs opérationnels et d'expérience. <b>Produit livrable :</b> La directive du COIC sur la collecte de renseignements en matière de leçons retenues doit être signée d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2025.</p> <p><b>Jalon 2.5</b> Pour montrer que les leçons retenues ont bien été intégrées, le COIC intégrera le CMR des leçons retenues au cadre du plan de campagne de l'Arctique qui traite de toutes ses activités dans la région.  <b>Produit livrable principal :</b> L'ajout d'une annexe sur les leçons retenues au cadre du plan de campagne de l'Arctique doit être terminé d'ici le 31 juillet 2026.</p> <p><b>Énoncé de risque :</b> Si les leçons retenues ne sont pas adéquatement intégrées à la planification des opérations, il pourrait y avoir des répercussions importantes sur la sécurité nationale. La nouvelle politique de défense souligne un climat géopolitique de plus en plus complexe et dangereux, surtout en Arctique. Le plan d'action de la direction vise à améliorer la mise en œuvre par phases des leçons retenues relativement aux opérations dans l'Arctique. Toutefois, des ressources adéquates sont essentielles pour remédier efficacement aux écarts déterminés dans le rapport d'évaluation. Sans ces ressources, le programme des leçons retenues du COIC ne peut pas rectifier ou améliorer les activités opérationnelles.</p> <p><b>BPR :</b> COIC/DG Disp Op/Directeur – Disponibilité opérationnelle interarmées <b>BC :</b> EMIS, MRC, AC, ARC, COIC/DGPR/J5, COIC/FOIN</p> <p><b>Date cible :</b> Toutes les mesures susmentionnées doivent être mises en œuvre d'ici le 31 juillet 2026.</p>

## Plans d'action de la direction

## Annexe A : Plan d'action de la direction

Recommandation du SMA(Svcs Ex)	Plan d'action de la direction
<p>3. Avoir une compréhension approfondie de l'état des infrastructures des FAC dans l'Arctique, grâce à la réalisation d'un inventaire complet et d'une analyse exhaustive pour tenir compte des futurs besoins.</p>	<p><b>Le Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) (SMA[IE]) a accepté la présente recommandation.</b></p> <p>Le SMA(IE) entreprendra la révision des biens immobiliers (BI) dans la Zresp du Nord et il mettra l'accent sur les infrastructures situées aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Yukon.</p> <p><b>Mesure initiale</b></p> <p>L'indice d'état des installations calcule l'état actuel de l'infrastructure en divisant les travaux d'entretien différés par la valeur de remplacement actuelle du bâtiment. L'indice attribue une note à chaque emplacement en fonction du degré d'investissement nécessaire pour rapporter l'infrastructure à son état optimal, ou indique les endroits où le manque d'investissement a accéléré le vieillissement et a raccourci le cycle de vie, ainsi que les endroits où le bâtiment doit être remplacé. Les renseignements obtenus montreront l'envergure des investissements requis pour répondre aux besoins opérationnels des FAC restant ainsi que le potentiel pour un usage futur continu.</p> <p>Le SMA(IE) possède un programme d'évaluation de l'état des installations en vigueur pour ses BI dans la Zresp du Nord. La tournée du cycle de l'évaluation actuelle se terminera en décembre 2025. Le programme d'évaluation a été acquis par contrat auprès de Construction de Défense. L'évaluation permettra de déterminer à quelle étape du cycle de vie chaque composante des BI se situe et où les efforts de réparation et de mise à niveau doivent être prioritaires. Le calendrier du projet peut être touché par des difficultés liées aux opérations nordiques, y compris l'éloignement, la courte saison estivale, la météo, le recours au transport par voie aérienne, les réductions budgétaires, etc.</p> <p><b>Mobilisation continue</b></p> <p>Le Comité de gestion du portefeuille des biens immobiliers (CGPBI) appuie la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie du portefeuille de biens immobiliers de la Défense (SPBID) et son harmonisation avec les opérations des FAC. Le CGPBI est un sous-comité du Conseil de l'infrastructure et de l'environnement et l'une des autorités déléguées clés en matière de BI au nom du SMA(IE) du MDN. Les membres du Comité sont le vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD), l'EMIS, l'AC, l'ARC, la MRC et les diverses organisations de N1 du Ministère. Le Comité assure également une fonction de soutien à l'échelle de l'organisation en ce qui concerne les propositions et les programmes au niveau du portefeuille qui répondent aux exigences en matière de BI de la Défense. Il s'agit notamment des prestations, des propositions, des instruments de gouvernance, des politiques et des stratégies liées à la surveillance et à la gestion du portefeuille.</p> <p>À l'échelle nationale, le SMA(IE) a mis sur pied des comités directeurs responsables de BI dans chacune de ses sept régions. Le mandat du comité est d'accorder la priorité au soutien des BI et de les intégrer sur l'ensemble de la région en plus d'offrir des rétroactions sur le rendement de la prestation de services en matière de BI. Le comité directeur de BI détermine les investissements potentiels pour les programmes d'infrastructures suivants : Programme de nouveau projet de petites constructions; Programme de maintenance et de réparation; Programmes environnementaux; Programme de démolition; Programme de dessaisissement; Programme de location des locaux de la Défense; Programme d'aide aux immobilisations.</p>

## Plans d'action de la direction

## Annexe A : Plan d'action de la direction

Recommandation du SMA(Svcs Ex)	Plan d'action de la direction
<p>3. Avoir une compréhension approfondie de l'état des infrastructures des FAC dans l'Arctique, grâce à la réalisation d'un inventaire complet et d'une analyse exhaustive pour tenir compte des futurs besoins.</p>	<p><b>Plan de mise en œuvre</b></p> <p>Les points susmentionnés sont des exigences du SMA(IE) pour l'élaboration d'un Plan directeur de développement des biens immobiliers (PDDBI), y compris des plans d'aménagement de site, pour les centres clés de la région.</p> <p>Le PDDBI Nord permettra d'évaluer les capacités des BI actuelles et futures pour l'ensemble de la région et il devrait être complété d'ici la fin de l'AF 2025-2026. Le document stratégique évaluera les capacités opérationnelles actuelles et futures des FAC et les exigences en matière de BI connexes sur une période de 30 ans, divisée en trois horizons : 1 à 5 ans, 5 à 10 ans, 10 ans et plus. Le PDDBI est révisé tous les cinq ans.</p> <p>Les plans d'aménagement de site pour les infrastructures du NORAD situées dans le Nord sont à l'étape de l'ébauche finale, il ne manque plus que les rétroactions sur le concept des opérations de l'ARC. Le SMA(IE) collabore étroitement avec toutes les organisations de N1 pour obtenir davantage de renseignements quant aux besoins opérationnels qui requièrent une présence dans le Nord, afin d'intégrer l'information dans l'itération future des plans d'aménagement de site. La rétroaction est essentielle pour conclure l'évaluation du site complète à Inuvik, à Iqaluit et à Yellowknife. La date d'achèvement de ce travail est prévue à la fin de l'année 2025.</p> <p>Le SMA(IE) commencera une évaluation du site de la Station des Forces canadiennes Alert en 2024, dans le but de tenir compte des capacités opérationnelles actuelles et futures des FAC et des BI connexes. La date d'achèvement de l'évaluation est prévue à la fin de l'AF 2025-2026.</p> <p>Il convient de noter que l'achèvement des PDDBI et des plans d'aménagement de site permet de valider les besoins en infrastructures des sites nordiques. Toutefois, le financement de ces infrastructures nordiques n'a pas encore été déterminé.</p> <p><b>Fermeture :</b> Le plan d'action de la direction sera considéré comme fermé lorsque les PDDBI Nord et les plans d'aménagement de site pour les centres clés de la région seront terminés et approuvés par le SMA(IE).</p> <p><b>Risque :</b> Les risques liés à un manque de compréhension de l'état des infrastructures des FAC sont importants et peuvent avoir des répercussions sur divers aspects des opérations, de la sécurité et de la planification stratégique. La réalisation d'un inventaire complet et d'une analyse exhaustive est essentielle pour informer les besoins futurs et atténuer les risques.</p> <p><b>BPR :</b> SMA(IE) <b>BC :</b> S.O.</p> <p><b>Date cible :</b> 31 juillet 2026</p>